

- n i -], Et lors que l'on dansera le grand Balet le Marechal [de France, Charles de La Porte, Duc] de la M e [i] l l e r a y e estant apres a s'accommo-der du Duchez de Mayenne pour avoir une qualitez reelle de Duc & pair, & se pouvoir Distinguer de ceulx quj se Glorifient de Brevets & de Chymeres que la plus part ont arrachez dans le Malheur du temps & lors que la Cour estoit forcees a accorder toutes les Graces qu'on luy demandoit*
- *Qu'il y en à quj asseurent que celui du [Louis-Charles-Gaston de Nogaret de La Valette] Duc de C a n d a l l e est rompu [- Candale hätte Laura M a r t i n o z z i heiraten sollen, welche Ehe freilich nicht zustande kam -], mais que la raison qu'ils donnent n'a point de fondement, se[!] Ducs[!] ayant assez de biens par les Emplois Jllustres qu'il possedde & les advantaiges que sa Naissance & son Droit D'aisnesse luy donnent Comme aussj estant filz unique [von Bernard de Nogaret de La Valette, Duc d'E p e r- n o n]. Et qu'il faut qu'il y ait quelque autre chose que tout le monde n'entend pas.*
- *Qu'on à Encore arresté la femme d'un procureur appellé M a r e s c h a l, Et d'autres qu'on relaches, les plaintes des officiers & les larmes de leurs femmes ne sont plus de saison, se[!] sont à present des artifices trop Grossieres pour rien obtenir du Conseil, quj se roidit[!] dans le dessein qu'il a de reformer toute la france & Empescher les Grands Dessordres, & les Concutions[!] Infinies quj se commestent dans le Royaume, & qu'on Exi-ge sur le Miserables peuples;"*

1) *attendent le successeur.*

2) Doisy/France I 409 nennt 5 Orte dieses Namens; modernere Werke hingegen kennen diesen Namen nicht mehr.

In franz. Sprache, von gleicher Hand wie AH 60/27. - AH 60, 58-59

34

1619 August 28., Rochecorbon

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. KONRAD III.] ZURLAUBEN¹ AN [ROBERT] MIRON, "CONSEILLER DU ROY [LUDWIG XIII.] EN SON CONSEIL D'ESTAT ET PRIVE ET SON AMBASSADEUR AULX LIGUES SUISSES", SOLOTHURN

"Nous avons reçu Vos dernieres et croyes que ne manquons tous les Jours au- pres de ces Messieurs d'icy a poulsser pour Vous envoyer du secours suffisant

l'estant si necessaire que Jamais pour esviter tout desordre en nos Cartiers
 et entretenir[!] le service du Roy, les parolles qu'on nous donne ne sont que
 bonnes car nous Remonstrons le tout si vivement qu'avons esperance que Vous
 sentires les effects, Nostre retour ... ne peust estre bonnement avant que
 nous soyons avecques le Roy a Paris qui Differera encor plus d'un Moys La Rey-
 ne mere [Marie de M e d i c i] doibt partyr au Jourd'huy d'Angoulesme venant
 icy voyr le Roy les logements de uns et aultres sont marques en la ville de
 Tours le Roy est au Lude et de la a la fleche reviendra Samedy Monseigneur
 son frere [Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'O r l é a n s] est desvenu
 malade en chemain d'une fiebure, Vrayment on les laisse faire trop d'Exercice
 au Soleil a la pluye au chaud et a la frecheur, le Roy et son frere que c'est
 merveille, comment ils le peuvent endurer, Nous avons un bon Roy lequell nous
 ayne extremement, et ne manquerons aussy de luy servir fidelement, ... [j'éc-
 ris] a mes superieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] Ce qui est neces-
 saire pour se gouverner selon Vostre bon advis, et a mon fils [den Landschrei-
 ber der Freien Aemter, B e a t II. Zurlauben] qu'il parle a tous ceulx qui
 ont [des] Pension si ils ne la veulent perdre de faire mieulx Car si une foys
 ie seray de retour [in Zug] et trouveray quelques Uns qui auront manque ie ne
 fauldray[!] de Vous advertyr ainsi que mon fils en doibt faire de mesme, et
 principalement pour un nomme Beatto Jacob fry [=B r e y, Zuger Stadt- und Amts-
 rat] qui est tousiours contraire ie Vous prie la garder [- gemeint dessen
 Pension -] iusques a mon arrivee il a 100 L. ... Je Vous supplie de donner
 ma distribution entiere a mon fils sur mes Contracts² celle fin[!] qu'il puis-
 se payer les debtes que Je faict pour dresser ma Compagnie ainsi que sçaves et
 ce que de Vostre grace m'aves avanze Je Vous supplie le faire endozer sur mes
 Contracts sens le rabastre a ma distribution ou aultant avanzer sur une aultre
 distribution celle fin que mon fils reçoive une entiere, Je Vous supplie tres
 humblement ... de me donner advis et le dire a mon fils depuis que quelqu'uns
 de mes Contracts ont peu de principal, si il[!] les me doibt envoyer icy pour
 les faire liquider, et en faire le Conte, ou si Vous trouves bon que le Roy
 Vous en donne la Charge seulement pour mon resgard, pour Vous apporter Un Com-
 mandement a nostre retour, Je me Comporteray entierement selon vostre bonne
 opinion, me Recommandant moy et les miens en tout a Vos bonnes graces, Vous
 suppliant de faire nos Recomendations a ... [Etienne] G u e f f i e r [den
 Ambassadorsen Frankreichs in Bünden] ...
 Je supplie ... de Vous souvenir d'une fenestre que le Roy a donne en Un monas-
 tere de Religieuses et que ie paye 50 escus".

- 1) 1619 befand sich Konrad III. Zurlauben als Gesandter der V kath. Orte beim König in Tours, vgl. Meier/Zurlaubiana 884
- 2) s. etwa AH 50/16,16A,17,17A,19,19A,20,20A,22,22A

Original, mit Siegel - AH 60, 60-61

35

1687 November 27., Versailles

A

ORDONNANZ VON KOENIG LUDWIG XIV. ZUHANDEN DER "ESCHEVINS ET HABITANTS" VON ALTKIRCH

"De par Le Roy

Chers et bien a[i]mez, ayant ordonné que l'assemblée de ... [30] hommes de recrue au regiment d'Infanterie allemande de Greder commandez par un capitaine avec deux Sergent Sera faicte a Altkirch Nous vous faisons cette lettre par la quelle nous vous mandons et ordonnons tres expressement de les loger a mesure qu'ilz y arriveront et de leur fournir pendant qu'jlz y demeureront les vivres necessaires en payant de gré a gré, n'y faictes donc faute car tel est nostre plaisir.

[gez.] Louis¹"

- 1) Blatt unten beschnitten. Die üblicherweise weiter unten angebrachte zweite Unterschrift des "Secrétaire d'Etat à la guerre" - in unserem Falle (vgl. AH 53/136) wäre dies: François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois - fehlt hier.

Original - AH 60, 62

36

1619 April 4., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT] MIRON AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT KONRAD III.] ZURLAUBEN, "CAPITAINE D'UNE ENSEIGNE DE ... [300] HOMMES SUISSES AU REGIMENT DES GARDES DU ROY [LUDWIG XIII.]", ZUG

"Je reconnoys par vostre lettre du premier de ce mois de plus en plus le soing que vous prenez de procurer le service du Roy en toutes occasions dont Je ne manqueray à donner advis a Sa Majeste pour luy faire cognoistre comme ses